

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MARS 2015

À une séance extraordinaire du Conseil municipal d'Adstock convoquée par le directeur général par intérim et tenue le mercredi, 25 mars 2015 à 19h00 en la salle de l'édifice Bernardin-Hamann, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : mesdames les conseillères Stéphanie Boissonneault-Gaulin et Martine Poulin, messieurs les conseillers Ghislain Vallée, Nelson Turgeon, Denis Marc Gagnon et Stéphane Thivierge,

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Pascal Binet.

Le directeur général et secrétaire-trésorier assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Par ailleurs, aucun contribuable n'y assiste.

Tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

SUJET À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

1. Embauche d'une personne à titre de chargé de projet en vue de la mise en place de la politique familiale et d'une politique concernant les aînés et assistant à l'inspecteur en bâtiment;
2. Période de questions;
3. Levée de la séance.

15-03-085

EMBAUCHE D'UNE PERSONNE À TITRE DE CHARGÉ DE PROJET EN VUE DE LA MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET D'UNE POLITIQUE CONCERNANT LES AÎNÉS ET ASSISTANT À L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT

ATTENDU que la municipalité désire mettre en place une politique familiale et une politique concernant les aînés;

ATTENDU que pour ce faire, la municipalité doit recourir à de l'aide technique en embauchant une personne chargée de projet pour l'assister dans la conception et la mise en place de ces politiques;

ATTENDU que cette tâche ne requiert pas un temps hebdomadaire complet;

ATTENDU que le conseil municipal désire également adjoindre, en complément au temps consacré hebdomadairement aux susdites politiques en vue d'offrir une tâche complète, une ressource à l'inspecteur en bâtiment pour la prochaine période estivale;

ATTENDU la recommandation du comité chargé du recrutement en matière de ressources humaines;

ATTENDU que monsieur Jérôme Grondin rencontre les exigences imposées;

ATTENDU que celui-ci se déclare satisfait des conditions d'emploi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Denis Marc Gagnon,
Appuyé par le conseiller Nelson Turgeon,
Et résolu, conformément à la recommandation du comité chargé du recrutement en ressources humaines, d'embaucher monsieur Jérôme Grondin à titre de chargé de projet pour la conception et la mise en place d'une politique familiale et d'une politique concernant les aînés ainsi qu'à titre d'assistant à l'inspecteur en bâtiment.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun contribuable n'assiste à la séance.

15-03-086

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,
Il est proposé par la conseillère Stéphanie B.-Gaulin,
Appuyé par le conseiller Stéphane Thivierge,
Et résolu de lever la séance à 19h19.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Pascal Binet

Jean-Rock Turgeon

jr